

Jeudi 13 juillet 2023

## Conservatoire et Embac : des tarifs en baisse pour les élèves de l'Agglomération

Le conseil municipal de Châteauroux a validé lors de sa séance du mardi 27 juin 2023 **l'application d'une grille tarifaire unique** pour les inscriptions **au Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) et à l'École municipale des Beaux-arts de Châteauroux (Embac)** pour les élèves résidant dans l'Agglomération de Châteauroux Métropole. Ils seront désormais alignés, à la baisse, sur les tarifs précédemment appliqués pour les élèves domiciliés à Châteauroux.

Cette homogénéisation des tarifs sera mise en place dès la **rentrée de septembre 2023**.

Pour rappel, jusqu'alors, **une distinction des tarifs** était appliquée entre les élèves domiciliés à Châteauroux et ceux résidant dans les autres communes de l'Agglomération de Châteauroux Métropole. Désormais, la grille tarifaire distinguera les élèves domiciliés dans l'Agglomération et hors Agglomération.

À titre d'exemple, en 2022-2023, le coût d'inscription au CRD pour un élève habitant de Châteauroux s'élevait à 174 € contre 504 € pour un élève résidant dans l'une des treize autres communes de l'Agglomération. En septembre 2023, le tarif pour l'ensemble des élèves résidant au sein de l'Agglomération sera de 177 €.

Une **bonne nouvelle pour tous les amateurs d'art et de culture** habitant l'Agglomération de Châteauroux Métropole.

### CONTACT PRESSE

Guillaume Raymond  
guillaume.raymond@chateauroux-metropole.fr  
02 54 08 34 56  
www.chateauroux-metropole.fr